

LES "NONS" DU PERE

Marie-Christine Laznik-Penot

(55)A propos de la fonction paternelle nous allons essayer d'interroger plus précisément la question de la métaphore paternelle et du rôle du père réel, telle qu'elle nous est donnée à voir comme à ciel ouvert dans une situation exceptionnelle, celle de la cure d'un enfant autiste très jeune. Si je dis à ciel ouvert, c'est parce qu'il me semble que dans les cas "normaux", nous ne puissions reconstruire la question de la métaphore paternelle que dans l'après coup puisque, quand nous arrivons sur le lieu du drame, si l'on peut dire, cette métaphore est déjà là. Nous supposons qu'elle a pu avoir à se mettre en place, mais cette mise en place est peut-être mythique. Et ce que nous constatons, c'est plutôt les aléas de la résolution de l'oedipe, la question de la castration et de l'identification au père.

Pour repérer notre propos nous partirons du dépliement que **Lacan** propose dans le Séminaire sur *Les Formations de l'inconscient* ¹.

1J. LACAN, Séminaire du 22 janvier 1958.

(56) Les trois temps de l'oedipe dans lesquels la fonction paternelle intervient

Comme nous le savons, dans le **1er temps** l'enfant cherche à savoir le désir de sa mère. Ceci présuppose bien sûr que cette mère soit elle-même à la poursuite d'un désir et que de ce fait elle puisse le signifier à l'enfant, comme dessinant une place phallique primitive. Le problème pour l'enfant se pose alors en termes d'être ou non désiré, c'est-à-dire de pouvoir venir occuper cette place du désir de la mère. La question phallique est donc posée dès ce premier temps et **Lacan** ajoute même que la métaphore paternelle devrait déjà y opérer. Nous verrons, à partir de la clinique ce que l'on peut entendre là par **métaphore paternelle**.

2ème temps : le père intervient comme privateur de la mère. Ici le père est interdicteur et c'est à sa parole, dans ce qu'elle fit non, que l'on a affaire. Sa présence est privatrice, en tant que c'est lui qui supporte la loi. Cela n'est plus simplement voilé, mais médiatisé par la mère qui se fait porteuse de la parole du père. Selon **Lacan**, cette médiation de la parole paternelle par la mère semble suffire et ce n'est que dans le troisième temps qu'il introduit le père réel.

3ème temps : le père est un porteur "potent" qui peut satisfaire la mère, et l'enfant va pouvoir s'identifier à cette instance paternelle, en tant qu'Idéal du Moi.

Le matériel clinique dont nous disposons semble pouvoir éclairer cette question d'un premier surgissement de la métaphore paternelle. C'est ce à quoi nous consacrerons la première partie de ce travail.

C'est ensuite à l'élucidation du deuxième temps de la fonction

paternelle qu'il nous semble intéressant de soumettre ce matériel clinique en vue d'aborder des questions comme : Est-ce que ce père, support de la loi, ce père interdicteur peut se suffire d'être médiatisé par le discours de la mère ? Ce qui va nous mener à poser la question du statut de l'interdiction elle-même : est-ce que l'interdiction se confond avec l'énoncé de la loi ou est-ce qu'elle implique par sa nature un sujet de l'énonciation ? En (57) d'autres mots, est-ce que pour opérer, cet interdit ne doit pas véhiculer quelque chose du désir de celui qui le supporte ? Mais alors par quel moyen l'enfant y aurait-il accès sinon par la voix même qui véhicule cet interdit ? Nous voyons se profiler là derrière la *grosse voix* et donc la constitution du *surmoi*.

Un interdit est un énoncé sous forme d'impératif négatif ; nous discuterons donc des rapports de la négation avec la mise en place de la parole elle-même.

Mais avant d'aborder le matériel clinique il me semble intéressant de remarquer que **Lacan** lui-même met en perspective la question du nom du père avec celle du non du père, c'est-à-dire de sa parole en tant qu'interdictrice. C'est dans le Séminaire des *Non Dupes errent*, à la leçon du 19 mars 74, qu'il y a fait référence. Ce n'est que dans l'après coup de mon propre travail, où j'y étais menée par la clinique, que j'ai retrouvé ce passage que j'avais, semble-t-il, refoulé.

Lacan s'y interroge sur ce que peut être le nom du père. Il pense que ça ne peut pas s'aborder de front : c'est pourquoi il se propose de « *montrer comment se monnaie ce nom* ». Il rappelle qu'il est rare que le nom du père ne soit pas tout au moins refoulé, quand il n'est pas carrément forclos. Comment le porter, ce nom ? **Lacan** en donne une condition nécessaire, mais non suffisante : c'est que celle qui incarne l'Autre, la mère, celle qui parle, traduise ce **nom** par un **non** « *justement le non que dit le père et qui nous introduit au fondement de la négation* ». Il s'agit du non de l'interdit dont, dans le meilleur des cas, la mère veut bien se faire le porte parole. Si ceci n'est pas suffisant pour introduire le sujet à la pleine

dimension du nom du père on pourrait croire que c'est parce qu'il convient d'y ajouter, à cette dimension de l'interdiction, justement ce troisième temps, dont nous parlions plus haut, celui du père "potent" qui peut satisfaire la mère ².

(58)Présentation du cas

Il s'agit d'un petit garçon kabyle Mourad, pour qui le diagnostic d'autisme primaire avait été posé. Il a 2 ans et demi quand nous commençons le traitement mère enfant et il a entre 3 et 4 ans à la période que nous allons aborder ici.

La mère de Mourad est arrivée en France quand elle était déjà enceinte de lui. Néanmoins elle ne lui parle que le français et semble n'entretenir aucun lien avec la femme kabyle qu'elle a pu être auparavant. Son fils est "sourd". Il n'appelle pas non plus. Il se contente du cri du besoin auquel elle répond, dans le silence, en apportant satisfaction. Il n'y a entre eux aucune coupure, ni aucune réaction à l'appel de son nom. D'un premier mariage la mère a un fils qui est resté en Kabylie et qu'à l'époque que nous abordons dans cet article, elle n'avait plus revu. Elle ne l'évoque qu'à ma demande et ne semble au départ rien éprouver.

Je ne m'étendrai pas sur cette première période, sauf pour dire que nous nous trouvons là en deçà de ce premier temps de l'oedipe dont parle **Lacan**. Il me semble qu'aucune place tierce n'était par la mère signifiée à l'enfant, aucune place phallique primitive n'était repérable par lui. Ceci semble être la situation habituelle de l'autisme : l'enfant ne vient occuper aucune place pour la mère car celle-ci ne peut pas, à ce moment de sa vie, se reconnaître comme manquante. Non pas parce que l'enfant aurait tout à fait comblé sa mère au point de la

²Mais il me semble en fait que ceci a affaire bien plus avec ce que LACAN nous enseigne à travers les formules de la sexuation : que tout homme ne peut s'avouer dans son rapport à la castration, et donc à la jouissance phallique, que par rapport à une référence à un père qui, lui n'y serait pas soumis. Mais ces questions dépassent le cadre de ce travail, du fait même qu'elles semblent dépasser cette mère et cet enfant.

laisser sans faille, mais parce qu'elle se trouve comme coupée d'elle-même. La femme manquante et donc désirante en elle se trouve comme retranchée. Son manque, en tant que quelque chose de repérable lui reste forclos.

Quatre mois après, la mère lui parle kabyle et nous parlons ensemble de la Kabylie et de l'autre - le premier fils - qui y est resté. Ses souvenirs à elle vont, lentement, se relier. La mère avait décidé de partir en Kabylie pour les grandes vacances, afin de revoir son fils aîné, mais pas seulement. Elle avait pu aussi parler de l'extrême intérêt qu'avait suscité en elle la maladie mentale de son premier mari. Elle raconte alors qu'elle n'écrit pas directement à son fils aîné, chez son premier mari, « *car le père de celui-ci pourrait en être jaloux* », dit-elle en indiquant Mourad du doigt. A (59)cette évocation, tout à fait inhabituelle de son père jaloux, le "celui-ci" en question se met à pousser des hurlements effrayants.

C'est donc dans un moment traumatique violent, que surgit pour cet enfant la question de la place phallique, ce lieu au-delà, où la mère pourrait manquer et donc désirer : ce temps premier de la mise en place de la fonction paternelle dont parle **Lacan**. A la séance suivante surgit un scénario qui n'a pas fini de m'intriguer et peut-être de m'enseigner. J'ai déjà eu l'occasion dans nos Journées sur l'oralité à Paris et d'y faire référence à la Faculté de Louvain à propos de la question traumatique. Je vais me permettre de le reprendre car il me semble éclairer de façon intéressante la question de la **Métaphore paternelle**.

Matériel clinique

L'enfant prend la main de sa mère sans la regarder pour la mener à un placard qu'il y a dans mon bureau. Je leur rappelle à tous les deux que j'ai dit à Mourad qu'il fallait qu'il adresse une

demande à sa mère s'il voulait quelque chose ; que cette main, ce n'était pas lui.

A ma surprise, il énonce alors : "**mama**", tout en tirant sa mère vers le placard. Il met dans ma main une marionnette qui représente un animal poilu, dont la grande bouche peut s'ouvrir et se fermer. "**IMM !**", me dit-il. C'est la première fois qu'il s'intéresse à une marionnette.

La mère entend le mot **Izim**, qui veut dire lion en kabyle.

L'enfant me montre par des gestes et des bruits que, tandis que sa mère tente de le rejoindre à l'intérieur du placard, je dois mordre les mains réunies de la mère et de l'enfant.

J'accepte d'exécuter le scénario. Quand la grosse bouche de la bête mord les deux mains, en les séparant, il n'éprouve aucune peur, aucune angoisse, bien au contraire, il est très content et me demande de recommencer. Puis il sort lui-même du placard, vient prendre la bête dans sa main et l'embrasse tendrement. C'est la première fois de sa vie qu'un baiser (60) trouve une adresse. Ce scénario me gêne, je dirai plus loin pourquoi.

J'accepterai néanmoins de le rejouer à sa demande, dans les séances suivantes, et je serai aussi remerciée par un baiser retentissant, le premier sur un être humain. A la suite de l'une de ces répétitions, Mourad nomme la marionnette "**baba**". Je demande à la mère si *baba*, c'est *papa*, comme l'indique mon dictionnaire de kabyle, mais la mère récusé cette traduction : « *babah, ça veut dire chien, en langage enfant* ». (Je n'ai jamais pu confirmer cette hypothèse de la mère).

Néanmoins, cet **Izim**, que la mère a pensé entendre dans le **IM-IM** de son fils, n'est pas un signifiant anodin pour représenter un lion. Il y a plusieurs mots en kabyle, pour dire lion. **Izim** est celui qui se prête le mieux à la métaphore paternelle : c'est *l'homme fort, face auquel les autres hommes, les chiens filent*. C'est *le lion du troupeau, c'est le chef de famille*.

Comme si ce que la mère ne pouvait pas entendre de l'appel du fils à ce père, passait quand même dans ce qu'elle projetait sur ce son entendu.

Discussion

Abordons d'abord ce qui semble le plus évident. Il est difficile de ne pas voir que cet animal, cette figure mordante, qui vient là couper le lien mère enfant, soit un substitut paternel. Cette question est abordée à plusieurs reprises par **Freud**.

Dans *Inhibition, symptôme et angoisse*³, en 1925, à propos de la peur que Hans a des chevaux, ou bien à propos de la phobie des loups chez l'Homme aux loups, **Freud** affirme qu'**il s'agit toujours d'un substitut paternel**.

Et encore dans *La Question de l'analyse profane*, **Freud** dit :
« Vous allez être sans doute surpris d'entendre combien les petits garçons ont souvent peur d'être mangés par leur père. Kronos a avalé ses (61)enfants, mais aussi dans les contes de fées et d'animaux, le loup apparaît et nous devons y reconnaître comme un déguisement du père ».

Tout ceci pourrait s'entendre, et ne serait après tout qu'à mettre au compte des avatars de l'angoisse de castration propre au complexe d'Oedipe.

Ce qui fait néanmoins problème, c'est le malaise que j'avais éprouvé face à cette scène et qui me semble lié à deux ordres de raisons différentes qui semblent pouvoir nous orienter dans cette affaire.

Premièrement, ce qui me gênait chez Mourad était justement l'absence complète d'angoisse. Plus que cela : la jubilation, devant l'acte de morsure accompli par **Izim** et l'amour sans ombrage qu'il exprimait à la marionnette et à son analyste qui la jouait, amour qu'il n'avait jamais été capable d'exprimer à quiconque auparavant. Une telle "positivité" m'était difficile à entendre.

Deuxièmement, je supportais mal d'avoir à jouer ce rôle de bouche dévoratrice qui me semblait être de l'ordre d'un "surmoi

obscène".

Prenons le premier point : l'absence d'angoisse. **Freud** a abordé cette question dans *Totem et tabou* et plus précisément dans le chapitre concernant le retour infantile du totémisme. **Freud** appelait cela du *totémisme positif*, pour l'opposer aux cas plus fréquents de zoophobie, tels que nous les connaissons déjà par Hans. **Freud** cite **Ferenczi**, avec l'histoire du petit garçon aux coqs, Arpad. Il cite encore le cas du **Dr. Wulf** qui avait décrit l'histoire d'un petit garçon qui aimait les chiens qui auraient pu le mordre et leur déclarait carrément son amour. **Freud** est, lui aussi, assez embarrassé par cette absence d'angoisse mais il tient pour certain qu'il faut introduire le père à la place de l'animal totémique.

Il me semble que l'on peut maintenant proposer une hypothèse qui en rende compte, à partir de la notion lacanienne de **métaphore paternelle**, introduite dans le Séminaire sur *Les Formations de l'inconscient*.

C'est dans un rapport de **substitution** que ce père dévorateur est introduit - ou en tout cas la figure paternelle de l'animal qui mord. Mais substitution à quoi ?

(62)**Lacan** avait déjà parlé d'une possibilité de substitution de ce genre à propos du petit Hans ⁴. Il met en parallèle la question de la dévoration maternelle - situation sans issue négociable - avec la question de la morsure paternelle, davantage négociable, car ne renvoyant pas à l'engloutissement et pouvant laisser imaginer un meurtre possible du père, une éviration du père. Il reprend donc à son compte les thèmes du mythe de Kronos.

Pour Mourad, il semble que ce soit à un danger d'engloutissement par la mère que le scénario de la grosse bête, **Izim**, vienne apporter une possibilité de substitution métaphorique.

Il est en effet possible qu'au moment où la mère se trouvait

⁴J. LACAN, Séminaire de *La Relation d'objet*. Il y indique, à propos de la morsure du cheval du petit Hans, que ce qui mord est du côté du phallus. Il parle même de "*phallus dentatus*", pour l'opposer à la fameuse "*vagina dentata*".

coupée de toute représentation du manque pour elle, elle ait eu cette expérience de vide, de trou, dans lequel l'enfant se sentait engouffré avec elle.

D'ailleurs plus tard, quand Mourad parlera il dira : « **Maman met Mourad dans le trou** ».

Izim, le lion, viendrait alors en substitution métaphorique du **trou**. Il s'agirait alors du trou du réel, en tant que vide de toute vie fantasmagorique.

L'absence d'angoisse serait donc due au fait que cet animal mordant, cet **Izim**, est une véritable trouvaille face au danger d'engloutissement, auquel il vient métaphoriquement se substituer.

Néanmoins il me semble subsister une deuxième difficulté. Mon sentiment désagréable de jouer une bouche dévoratrice qui m'évoquait un surmoi obscène. Cette obscénité renvoie peut-être à la jouissance impliquée dans le bruit de grosse voix que la bête devait faire tandis qu'elle mordait.

N'y aurait-il pas là - mais ceci est une simple hypothèse personnelle - dans la métaphore paternelle ou dans ses avatars totémiques, quelque chose qui dépasserait la simple substitution signifiante ? Quelque (63) chose qui supposerait une jouissance ? Nous savons que quand **Freud** parle du père de la Horde primitive il fait volontiers allusion à ses abus, à son dérèglement, à sa jouissance.

Ne serions-nous pas là face à un **double aspect de l'image paternelle** : la jouissance du père dans *Totem et tabou* qui vient en contrepoint du père interdicteur du complexe d'Oedipe ? Ce second aspect apparaît aussi dans le scénario de la grosse bête : mordre les mains réunies de la mère et de l'enfant, cela fait fonction de coupure, privant la mère de son produit, le lui interdisant. Mais ceci nous introduit déjà dans le deuxième temps de la fonction paternelle.

Avant d'y venir, juste une remarque : pourquoi cette substitution de la figure paternelle par le lion **Izim** ?

Cela nous introduit à la question de la carence du père réel. A ce propos je pense à une scène que la mère m'a racontée peu de temps auparavant : Mourad sort, devant son père, le sein de sa mère et se met à le téter et à jouer avec. A ma demande de ce qu'a fait le père, elle me répond : « *Il rit* ».

Revenons maintenant au matériel clinique. A la suite de cette série de séances, le père informe la mère qu'il n'ira pas en Kabylie avec eux. La mère et l'enfant s'enfoncent dans un trou dépressif. Tout travail semble aboli.

Je dis à la mère mon impuissance à faire quoi que ce soit pour son fils et demande à voir le père.

La naissance du non

Le "non" va surgir d'un énoncé où je donne une limite et une protection à un objet qui le représente.

Il va tourner ensuite autour de l'usage ou non d'un **robinet** qu'il y a dans mon bureau.

(64) J'avais décidé de ne pas me laisser déborder et avais dit à l'enfant que nous couperions l'eau chaque fois qu'il en mettrait par terre, ce qui n'empêcherait pas que l'on puisse remettre l'eau à la séance d'après. A mon étonnement non seulement il ne se révoltait pas devant cette limite, mais semblait même provoquer la situation pour m'entendre lui dire *non*. Il me regardait, très content, puis avançait sa main à nouveau vers le robinet, ravi de m'entendre répéter : « *Non on n'ouvre pas, tu le sais, ni moi ni toi nous pouvons nous permettre de salir le Centre* ».

Le père dans sa réalité

Le père finit par venir une première fois, en février. Il est très déprimé, ayant pris conscience de l'autisme de son fils, et me demande s'il parlera un jour.

Je m'entends dire au père que son fils a besoin de "non" pour se nourrir. La suite indique que le père a entendu quelque chose, même si cela a été très difficile pour lui.

Les "nons" du père

Le père va revenir en mars. Le fils déploiera devant lui un scénario qui consiste à mettre de la pâte à modeler dans la bouche. C'est un scénario qu'il a déjà exécuté. La mère a essayé de lui interdire verbalement de manger cette pâte à modeler. Les "non !" de la mère amusaient beaucoup le fils mais ne l'empêchaient absolument pas de continuer. Il reprend ce scénario comme attendant que son père lui en dise quelque chose. Je soutiendrai beaucoup le père et cela lui permettra de tenir un **non** face à son fils. Il dit avoir beaucoup de difficultés à lui refuser quoi que ce soit et (65)explique cela par le malaise qu'il ressent face à la maladie de son fils. Je tiens à souligner le caractère pitoyable de ce père à cette époque.

Ce qui me semble intéressant c'est de repérer comment la mère et moi nous sommes devenus médiatrices de la parole paternelle.

A partir de ce **non** du père, l'enfant approchera la pâte à modeler dans sa bouche en nous regardant et il faudra que nous lui disions : « *Qu'est-ce qu'il a dit papa ? Il a dit non !* » pour qu'immédiatement, avec un grand sourire, il retire la pâte à modeler de sa bouche, ceci devenant un objet de jeu.

Nous voilà donc tous soumis à cette parole du père ; lui parce qu'il obtempère, et la mère et moi parce que nous sommes maintenant médiatrices de cette parole paternelle. Il n'empêche que cela n'a pu se faire qu'après que le père l'ait réellement soutenu, que cet énoncé - qui d'ailleurs est un interdit qui concerne la sphère orale - que cet énoncé, le père réel ait pu venir le proférer. Peu importe le caractère apparemment dérisoire de l'objet interdit, ce qui intéresse c'est peut-être justement son caractère arbitraire, qui ne renvoie à rien d'autre qu'à un désir de ce père.

Le fait est qu'à la fin de ce même mois de mars, nous avons la trace du début d'une parole chez cet enfant, début de parole qui, comme nous allons le voir, prend naissance sur cette structure même de la négation.

Mourad boit un verre d'eau au robinet de mon bureau puis, le verre vide, mime une situation où il renverserait son contenu par terre. Il tend ensuite sa main vers le robinet comme pour mimer le fait qu'il va le rouvrir.

Je me laisse prendre au jeu et lui dis : « *Ne mets pas d'eau par terre sinon il faudra fermer* ».

Mourad jubile. Je raconte alors au Dr. Bey ⁵ ce qui s'est passé juste avant la séance. Mourad avait absolument voulu m'accompagner (66) dans un autre bureau. Là-bas, il avait fait mine de toucher aux objets les plus personnels de la collègue à qui appartenait ce bureau pour que Mme Laznik lui dise "non". "**Pas !**", corrige Mourad qui écoute attentivement ce que je raconte. C'est alors que j'entends ce qui venait depuis un certain temps : les **pas-pas**, qui avaient au départ été prononcés **bas-bas**, étaient pour lui la forme du négatif. De la structure de la négation ne pas, il laissait choir le premier terme en retenant le deuxième sous forme redoublée. Je me suis alors aperçue que le français est quand même une drôle de langue où

⁵Qui prend des notes et grâce à qui nous pouvons reconstituer de si près les dires de l'enfant.

pas pas, implique aussi la deuxième partie de la formule de la négation.

A la fin de la séance, Mourad ne veut pas se séparer d'un légo avec lequel il a joué.

Je lui dis : « *Tu me le donnes ?* ».

Mourad : « **Dô pas** ».

La mère associe sur le fait qu'en venant elle lui avait dit : « *On va aller chez Mme La...* ».

Et Mourad complète à nouveau devant nous : « **Nin** ».

Nous voyons là que le non du père correspond à la possibilité même de la négation, laquelle est constitutive de l'ordre du langage.

Nous allons maintenant introduire encore un fragment clinique pour introduire le problème suivant.

Y a-t-il une différence entre l'énoncé de la loi et l'énonciation de son interdit ?

Quelques séances après le père revient de lui-même. Je lui raconte que depuis qu'il a dit "non" à son fils celui-ci ne mange plus de pâte à modeler.

(67)Le père : « *De temps en temps j'arrive mieux à dire non, mais parfois je ne peux pas* ». Et il se déprime.

Mourad alors, de façon tout à fait ostensible, reprend le scénario de la pâte à modeler. Le père s'exclame, avec une grosse voix : « *Non ! C'est interdit !* ».

Mourad répète le mot derrière son père avec le même ton de voix et un plaisir incontestable.

A partir de cette séance, quand Mourad approchera la pâte à modeler de sa bouche, il nous faudra dire : « *Qu'est-ce qu'il a*

dit, papa ? ».

Mourad (le sourire aux lèvres) : « **C'est interdit !** », en reprenant non seulement l'énoncé paternel mais encore sa mélodie.

A la fin de la séance, Mourad reprend un autre scénario habituel : il s'agit d'aller voler la bouteille de la belle secrétaire. Comme son père lui dit : "non !", Mourad tape sur sa propre fesse en disant : "**papa fessée**".

A partir de ce matériel clinique, pourrions-nous dire que **l'appel du fils au père est l'appel à un sujet de l'énonciation ?**

Qu'y a-t-il derrière cette violence, cet élément en tous cas passionnel, que l'enfant cherche à déclencher chez le père ? N'est-ce pas à cela que renvoie ce que **Lacan**, à la fin du Séminaire de *La Relation d'objet*, en parlant de la prédominance de la sphère auditive dans la formation du surmoi et en ajoutant que l'enfant perçoit de la parole tout d'abord la structure avant d'en percevoir le sens ? Il semble en tout cas ici que l'interdit ne se supporte pas seulement d'une parole mais encore d'une voix.

Certaines questions soulevées ici m'ont été suggérées par la lecture d'un article de **Sabine Prokhoris** qui s'intitule : *Entre dire et pas dire, l'interdire : ambiguïtés de la fonction du père*, paru dans un ouvrage collectif sur *Le Père* publié chez Denoël. Cet article me semble apporter un certain nombre d'éléments qui s'éclairent du matériel clinique que nous venons d'entendre.

A propos de l'interdit, elle remarque combien on y voit que la parole est praxis. **Sabine Prokhoris** souligne combien tout discours qui prend forme est dans le jeu de l'interdit. Un interdit, c'est un énoncé sous forme impérative négative. C'est l'impératif qui donnera alors consistance au surgissement de

toute parole, et ceci d'abord sous sa forme négative.

Or, c'est exactement ce qui se passe dans le cas de Mourad, dont le premier énoncé est : "**Do (ne) pas !**"

Cette négation semble être le tracé des limites qui, en premier lieu fondent le dire lui-même et, « *C'est bien le fil tranchant de la négation qui fait lever la parole* », comme le dit **Sabine Prokhoris** et comme nous le constatons chez ce petit garçon.

L'interdit semble se trouver aux confins du langage, là où langage et acte se conjoignent, là où le langage est acte de séparation d'avec l'autre. L'interdit provient de la fonction du père, et le met en jeu comme sujet de l'énonciation. Ce père, il va jouer un rôle ambigu ; en même temps il interdit et en même temps, par son énoncé même, il est invité, appelé à la transgression.

Nous ne serons donc pas surpris de voir un an après le scénario de la *grosse bête*, comment chez Mourad, **le sujet du désir surgit dans le frayage creusé par l'interdit.**

Cet enfant parle, il présente néanmoins une difficulté tout à fait particulière à soutenir, en tant que sujet, un énoncé ; c'est-à-dire que le discours de l'Autre, il a plutôt tendance à le prendre à la lettre sans l'inverser.

Il existe entre nous un contrat, notamment à propos de l'usage du robinet. Quand il semble effracter ce contrat et que l'eau déborde, je lui rappelle que je suis tenue de respecter les lieux dans lesquels je travaille et que donc je serai obligée de couper l'eau du robinet. A une de ces occasions il ajoute :

(69) Mourad : « **Mr le Dr. B** (il s'agit du médecin directeur) **l'a dit** ».

Il m'arrivait donc parfois d'avoir à interrompre le jeu avec l'eau. J'ai assez vite remarqué qu'en pareil cas il n'y a pas d'erreur possible au niveau du sujet de l'énoncé.

Mourad : « **Je veux de l'eau s'il te plaît** ».

En ajoutant parfois : « **Il faut parler à papa** ». Tiers désormais résolveur d'une éventuelle dimension d'affrontation duelle imaginaire que la situation n'est pas sans comporter, il sera très souvent invoqué, toujours avec un résultat très apaisant. Même à la maison, seul avec sa mère, ce tiers sera désormais invoqué.

Parfois il déclenchera le "scénario" en jetant une minuscule goutte d'eau par terre et en m'annonçant : « **Il y a de l'eau par terre, alors on est obligé de s'arrêter** ». Il s'agit là vraiment de la goutte symbolique, suffisante néanmoins pour déclencher l'interdit qu'il s'est lui-même chargé de rappeler, et lui permettre de s'écrier : « **Je veux de l'eau !** ». Et encore une fois, je constate combien c'est la lettre même de l'interdit qui fonde le désir qui permet au sujet d'advenir. Néanmoins, si l'interruption de l'eau du robinet est due au simple fait que, par exemple, il n'y jouait plus, alors il sera capable d'énoncer que : « **Je t'aide** », comme forme de la demande de rouvrir le robinet. Cette demande ne venant se soutenir d'aucun désir appuyé sur la lettre d'une loi, le sujet vacille.

Nous savons que **Lacan**, dans le Séminaire de *L'Éthique*, fonde la jouissance sur la Loi. Il fait remarquer que si la jouissance consiste dans un forçage de la barrière du principe de plaisir, si une transgression est nécessaire pour accéder à la jouissance, c'est la lettre même de l'interdit qui permet que cette jouissance trouve un frayage. A propos justement de cette articulation, **Lacan** fait allusion à un passage de **Saint Paul** qu'il lit de la façon suivante : « *Qu'est-ce à dire ? Que la loi est désir ? Certes non ! Seulement je n'ai connu le désir que par la loi. Et, de fait, j'aurais ignoré la convoitise si la loi n'avait dit : Tu ne convoiteras pas. Mais, saisissant l'occasion, le désir par le moyen du précepte produisit en moi toute espèce (70) de convoitise : car sans la loi le désir n'est*

que mort » ⁶. **Lacan** cite ce passage, en y remplaçant péché qui est dans le texte de **Paul** par désir.
Je trouve Mourad assez paulinien.

⁶PAUL, *Epître aux Romains*, (VII,7).